Superieure de Bibliothécaires

Diplôme Supérieur de Bibliothécaire Université des Sciences Sociales Grenoble II

Institut d'Etudes Politiques

DESS Direction de projets culturels

Projet de recherche

LES ENJEUX D'UN RESEAU CULTUREL DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE

> Brigitte COURTOIS, sous la direction de Pierre MOULINIER, chargé d'études au Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective.

> > 1991

Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

Diplôme Supérieur de Bibliothécaire

Université des Sciences Sociales Grenoble II

Institut d'Etudes Politiques

DESS Direction de projets culturels

Projet de recherche

LES ENJEUX D'UN RESEAU CULTUREL DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE



Brigitte COURTOIS, sous la direction de Pierre MOULINIER, chargé d'études au Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective.

COURTOIS, Brigitte.

Les enjeux d'un réseau culturel dans le cadre d'une politique culturelle départementale.

RESUME:

Ce projet de recherche traite des politiques culturelles départementales de 1986 à 1991. Une enquête, portant sur 4 départements (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) d'une même région, étudiera les moyens financiers et humains mis en oeuvre et comment peut se constituer un réseau culturel départemental afin de concevoir une politique au service du public.

DESCRIPTEURS:

Politique culturelle, Décentralisation, Collectivité locale, Département.

ABSTRACTS:

This research scheme deals with departmental cultural policies from 1986 to 1991. An inquiry on four departments (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) of the same area will study financial and human means being implemented, and how to constitute a departmental cultural network in order to conceive a policy in the service of the public.

KEYWORDS:

Cultural policy, Decentralization, Local Community, Department.

SOMMAIRE

ROJET DE RECHERCHE	p. 4-11		
. Le contexte			
. Le champ d'étude. Hypothèses. Questions. Méthodologie			
		. Plan provisoire	
		- BIBLIOGRAPHIE	p.12-29
		- ANNEXES	p.30-32

PROJET DE RECHERCHE

Notre recherche portera sur les politiques culturelles départementales, leurs enjeux et le rôle d'un réseau départemental qui prend en compte tous les acteurs culturels afin de les réunir pour concevoir une politique au service du public.

I - LE CONTEXTE

Les premières lois de décentralisation datent de 1982 et les premiers décrets sur l'entrée en vigueur du transfert de compétences dans le domaine culturel de 1986. Cinq ans après, nous vivons une nouvelle étape dans la décentralisation. La légitimité de cette réforme est aujourd'hui reconnue par tous. Les élus réclament plus de décentralisation, ainsi le récent débat sur l'autonomie des collectivités en matière d'éducation qui ne serait plus tout-à-fait nationale.

Dans le domaine culturel, le débat est moins vif car la culture est rarement pensée comme un domaine prioritaire. Toutefois une réflexion s'est engagée au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales. Le Ministre de la Culture a commandé un rapport sur la décentralisation culturelle (37) afin de déterminer pour les années à venir, le partage des responsabilités entre l'Etat et chacune des collectivités territoriales. C'est dans ce contexte qu'il nous a semblé intéressant d'étudier l'échelon départemental en matière culturelle.

II - LE CHAMP D'ETUDE

Nous avons choisi d'étudier le département pour plusieurs raisons :

- Parmi les trois types de collectivités territoriales, commune, département, région, le département est une collectivité intermédiaire. Depuis les lois de décentralisation son rôle est remis en cause : "Libéré, le département n'est plus une institution-carrefour, il devient une collectivité coincée entre deux autres dont les profils sont incontestables et incontestés. A la commune la gestion du quotidien, à la région les grands desseins. Que reste-t-il au département ?" (11).
- Depuis quelques années, l'existence de cet échelon territorial est discuté (15-20), néanmoins si l'on analyse le choix des élus après la loi sur le cumul des mandats, une grande majorité des élus a choisi le Conseil Général plutôt que le Conseil Régional.
- Dix ans après les premières lois de décentralisation, le département apparaît comme le grand gagnant de la décentralisation.
- A l'heure de l'Europe, où constituer des régions fortes (on envisage d'en diminuer le nombre) est indispensable pour s'aligner sur l'existence des grandes régions de nos voisins européens, le département semble désuet avec ses 200 ans d'âge et pourtant il n'a jamais paru aussi dynamique.

Analyser le département sous son aspect culturel, permet, à notre avis, d'en mesurer la vitalité. Si la culture n'est pas un domaine prioritaire au même sens que l'économie et le social, c'est un facteur d'intégration et de cohésion sociale indispensables au développement d'une société moderne et égalitaire.

III - HYPOTHESE DE DEPART

Le département, nous l'avons dit, est une collectivité intermédiaire. Comme la commune, il gère des équipements et comme la région il développe ou il soutient des activités culturelles sur un territoire composé de collectivités locales sur lesquelles il n'a aucune autorité.

Le cadre de ses compétences culturelles n'est clairement défini que pour les organismes dont il a la charge (Archives, BCP...). La gestion directe de ces équipements de service public entre parfois en concurrence avec des organismes plus souples qui servent une politique de prestige du département.

Il nous semble que seule la constitution d'un réseau culturel avec coordination des différents acteurs culturels peut permettre au département de remplir son rôle et de ne pas privilégier un aspect plutôt qu'un autre. C'est essayer à l'échelon départemental de constituer ce qui existe au niveau des villes afin de proposer au milieu rural la même offre culturelle.

Dans le contexte du débat sur la pertinence de l'échelon départemental par rapport à l'échelon régional, nous pensons que la région est une entité trop importante pour pouvoir mettre en place ce type de réseau.

Dans un article récent paru dans <u>La Gazette des communes</u>, René RIZZARDO, auteur d'un rapport sur la décentralisation culturelle (37) définit "le département comme l'espace de solidarité". La constitution d'un réseau culturel nous paraît être un bon moyen pour mener à bien cette mission de solidarité du département.

Cette hypothèse suscite un certain nombre d'interrogations auxquelles il faudra répondre avant de pouvoir la confirmer.

IV - QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUESTIONS qui se posent à propos du rôle culturel du département ?

- Le département est-il un échelon valable ?
 - . Est-ce une institution dépassée ?
 - . Quelles sont ses compétences ?
 - . Quels sont ses moyens d'action ?
 - . Comment se constitue son identité territoriale ?
 - . Comment se définissent les rapports espace urbain/espace rural?
 - . Quel rôle peut jouer l'intercommunalité ?
- Quel est l'enjeu d'une politique culturelle pour un département ?
 - . Est-ce une politique de service public ?
 - . Est-ce une politique sociale ?
 - . Est-ce une politique de prestige ?
 - . Quel est l'enjeu économique ?
- Quel est le rôle des différents acteurs culturels ?
- . Comment s'organise la co-existence d'institutions et d'organismes très divers ?
 - . Comment peut se constituer un réseau culturel ?
- Quel type de partenariat peut être envisagé?
 - . avec l'Etat?
 - . avec la région ?
 - . avec les collectivités locales ?
- Quel est le public ?
 - . Le milieu rural a-t-il des pratiques culturelles spécifiques ?
- . Le milieu rural a-t-il besoin de mesures de développement social du même type que les mesures de DSQ (développement social des quartiers) ?
- . La dispersion de la population peut-elle permettre une offre culturelle de qualité ?

V - METHODOLOGIE

Nous nous inspirerons dans ce travail de la méthodologie de Jacqueline MENGIN et Jacques LEPAGE (59). Nous procéderons à une lecture approfondie de la presse spécialisée, à une étude des principaux ouvrages parus sur le sujet, au dépouillement et à l'analyse des rapports ou enquêtes publiés par le Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective. Nous complèterons cette revue de la littérature par une enquête sur le terrain. Nous avons choisi de limiter notre étude à quatre départements d'une même région : la Côte d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne.

Etudier quatre départements d'une même région, en l'occurrence la région Bourgogne, nous permettra d'analyser les relations entre département et région et de tester les propositions du rapport RIZZARDO. Sont-elles envisagées ou envisageables dans ce contexte précis ?

Chaque département a une spécificité :

- la Côte d'or est le département de la ville-centre qui est en pleine expansion et qui s'oppose à un milieu très rural,
- la Nièvre est un département très rural, ayant très peu de zones urbanisées.
- la Saône-et-Loire est un département rural mais ayant des zones urbaines relativement nombreuses et plusieurs pôles d'attraction,
- l'Yonne est un département coupé en deux : le nord du département fait partie de la grande couronne parisienne et le sud est en voie de désertification.

Le contexte politique sera aussi à prendre en compte, des élus importants exerçant des mandats dans ces départements. Trois départements (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne) sur quatre ont une coloration politique de droite, la Nièvre au contraire est le fief incontesté du parti socialiste. Il sera intéressant de voir si cette caractéristique a des conséquences sur la politique culturelle de ces départements.

Un stage à la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous permettra de faire l'examen et le bilan des conventions de développement culturel qui ont été signées entre l'Etat et chacun des quatre départements.

Une étude quantitative et qualitative des budgets et des dépenses culturelles sera complétée par une série d'entretiens.

Nous avons préféré la formule des entretiens au questionnaire envoyé car la limitation du champ d'étude nous le permettait, il nous a semblé que cela serait plus efficace. Toutefois ces entretiens seront conduits dans la mesure du possible selon une trame de questionnaire (cf annexes).

Ces entretiens auront lieu avec :

- au niveau départemental :
- . le Président du Conseil Général ou le Vice-Président chargé des affaires culturelles,
 - . le Président ou le Vice-Président de la commission culture,
- . le responsable du service culturel quand il existe ou le responsable administratif chargé des services culturels,
- . les différents partenaires culturels présents dans chaque département,
- . le responsable des affaires culturelles (élu ou adminisratif) de la ville chef-lieu,
 - au niveau régional:
- . le Vice-Président du Conseil Régional chargé de la culture ou le Président de la commission culture,
 - . le Directeur des services culturels du Conseil Régional,
- . les différents chefs de service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,

- au niveau national:
- . La Délégation au développement et aux formations,
- . le Département des études et de la prospective,
- . des personnalités ayant travaillé sur le même sujet.

Nous avons établi un plan provisoire, mais il est possible qu'il soit modifié en fonction des résultats de notre enquête.

PLAN PROVISOIRE

I - <u>LA DECENTRALISATION ET LES COLLECTIVITES</u> TERRITORIALES

- 1. La décentralisation
- 2. La décentralisation culturelle
- 3. Les collectivités territoriales

II - LE DEPARTEMENT

- 1. Historique
- 2. Les compétences du département
- 3. L'avenir du département

III - LES POLITIQUES CULTURELLES DES DEPARTEMENTS

- 1. Les contenus (traditionnels, novateurs)
- 2. Les enjeux (économique, social...)
- 3. Les moyens (financiers et humains)
- 4. Le partenariat et la contractualisation (avec l'Etat, avec les collectivités territoriales)

IV - LES ACTEURS CULTURELS

- 1. Les différents partenaires
 - Arts Plastiques
 - Audiovisuel
 - Livre
 - Musique et Danse
 - Patrimoine
 - Spectacle Vivant...
- 2. Leurs moyens d'action
- 3. Pour un réseau culturel

V - LE PUBLIC

- 1. Définition du milieu rural
- 2. Les pratiques culturelles du milieu rural
- 3. Un réseau culturel au service du public

BIBLIOGRAPHIE

PREAMBULE

Cette bibliographie a pour but de recenser des ouvrages de parution récente, depuis 1982, année des premières lois de décentralisation et principalement depuis 1986, date des premiers décrets d'application dans le domaine culturel. C'est cette période 1986-1991 qui nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de cette étude.

Nous faisons référence à des ouvrages ou travaux universitaires ayant des bibliographies très complètes et permettant de retrouver des ouvrages plus anciens.

Très peu de monographies sont consacrées aux politiques culturelles départementales, nous avons surtout recensé des rapports, des comptes-rendus de colloques, de séminaires... ainsi que des articles ou des numéros spéciaux de périodiques. Les principales revues dépouillées ont été: La Gazette des communes, Départements et communes, Territoires (correspondance municipale), ainsi que le Monde qui depuis novembre 1990 fait paraître un supplément hebdomadaire de quatre pages "Heures locales", consacré aux collectivités territoriales.

Cette bibliographie sera enrichie, lors de la rédaction du mémoire de DESS, de monographies, rapports, travaux universitaires, articles... publiés sur les quatre départements étudiés et la région Bourgogne.

Nous tenons à préciser que notre recherche bibliographique a été facilitée par le centre de documentation du Département des études et de la prospective et ses documentalistes.

PLAN DE LA BIBLIOGRAPHIE

I - LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION

- A Textes juridiques
- B La décentralisation
- C Les collectivités territoriales

II - POLITIQUE CULTURELLE ET DECENTRALISATION CULTURELLE

- A Etudes d'ensemble et ouvrages de base
- B Etudes sur les collectivités territoriales
- C Etudes sur les différents partenaires culturels

III - LES MOYENS ET LE PUBLIC

- A Les moyens
- B Le public

I - LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION

A - TEXTES JURIDIQUES

1) TEXTES DE LOIS RELATIFS A LA DECENTRALISATION

Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 <u>relative aux droits et libertés des communes,</u> des départements et des régions.

Journal Officiel du 3 mars 1982.

Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et précisant les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales départementales et régionales.

Journal Officiel du 23 juillet 1982.

Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 <u>relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.</u>
Journal Officiel du 9 janvier 1983.

Loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

Journal Officiel du 23 juillet 1983.

Loi n° 83-1186 du 29 décembre 1983 portant modification de dispositions relatives aux relations financières et aux transferts de compétences entre l'Etat et les collectivités locales.

Journal Officiel du 31 décembre 1983.

Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale.

Journal Officiel du 27 janvier 1984.

Loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 <u>relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale, à la formation des agents et aux dispositions statutaires, complétant la loi du 26 janvier 1984.</u>

Journal Officiel du 13 juillet 1984 avec rectificatif 8 août 1984.

Loi n° 84-1284 du 31 décembre 1984 <u>portant modification de certaines</u> <u>dispositions relatives aux relations entre l'Etat et les collectivités locales</u>. Journal Officiel du 1er janvier 1985.

Loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 modifiant et complétant la loi 83-663 du 22 juillet 1983 et portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Journal Officiel du 26 ianvier 1985.

Loi n° 85-1089 du 11 octobre 1985 <u>relative à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité.</u>

Journal Officiel du 16 octobre 1985.

Loi 86-16 du 6 janvier 1986 <u>relative à l'organisation des régions et portant</u> <u>modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils régionaux.</u>

Journal Officiel du 8 janvier 1986.

Loi 86-29 du 9 janvier 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

Journal Officiel du 10 janvier 1986.

Loi nº 86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

Journal Officiel du 22 août 1986.

Loi n° 87-529 du 13 juillet 1987 modifiant les dispositions relatives aux collectivités locales.

Journal Officiel du 22 août 1986.

Loi n° 87-529 du 13 juillet 1987 modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale.

Journal Officiel du 16 juillet 1987.

Loi n° 88-13 du 4 janvier 1988 <u>relative à l'amélioration de la décentralisation.</u> Journal Officiel du 6 janvier 1988.

Loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 <u>relative à la fonction publique</u> <u>territoriale</u>, modifiant la loi du 22 juillet 1983 et la loi du 11 octobre 1985. Journal Officiel du 1er décembre 1990.

2) DECRETS RELATIFS A LA DECENTRALISATION CULTURELLE

Décret, <u>relatif aux pouvoirs des préfets de région, action des services et organismes publics de l'Etat dans la région et décisions de l'Etat en matière d'investissement public.</u>

Journal Officiel du 11 mai 1982.

Décret n° 86-102 du 20 janvier 1986, <u>relatif à l'entrée en vigueur du transfert</u> de compétences dans le domaine de la culture.

Journal Officiel du 24 janvier 1986.

B-LA DECENTRALISATION

- 1 BAGUENARD, Jacques. La décentralisation. Paris : Presses universitaires de France, 1988. (Que sais-je ? ; 1879)
- 2 TERRAZZONI, André. La décentralisation à l'épreuve des faits. Paris : ed. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1987. 288 p.
- 3 MINISTERE DE L'INTERIEUR, Direction générale des collectivités locales. **Décentralisation : communes, départements, régions**. Paris : Journal Officiel, 1990. 2 vol.
- 4 ABELES, Marc. Les chemins de la décentralisation. <u>Les Temps modernes</u>, 1985, n° 463. p. 1392-1428.
- 5 La décentralisation vue par les administrés. Pouvoirs locaux, 1989, n° 3.
- 6 Contrats de plan Etat-Régions, deuxième génération. <u>Lettre de la DATAR</u>, juillet-août 89, n° 124.
- 7 Le prisme du local. Autrement, Série Mutations, mai 1991, n° 122. p.107-149.

C - LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1) OUVRAGES GENERAUX

- 8 DREYFUS, Françoise et D'ARCY François. Les institutions politiques et administratives de la France. Paris : Economica, 1987. 449 p.
- 9 REMOND, Bruno et BLANC, Jacques. Les collectivités locales. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Dalloz, 1989. 433 p.
- 10 -Les collectivités territoriales. <u>Les Cahiers Français</u>, janvier-février 1989, n° 239. 80 p.

2) LE DEPARTEMENT

11 - MIGAUD, Didier et GLEIZAL, Jean-Jacques. Le département en toutes libertés. Grenoble : PUG, 1988. 94 p.

- 12 PEISER, Gustave. Le département. Paris : Dalloz, 1988. 160 p. (collectivités locales).
 - Ouvrage de base présentant la constitution des départements, le fonctionnement du Conseil Général, les activités du département.
- 13 ASSOCIATION POUR L'ETUDE DU FAIT DEPARTEMENTAL. Le département : 2 siècles d'affirmation : actes de différents colloques. Textes réunis par Agnès GUELLEC. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1989.

Approche historique publiée à l'occasion du bicentenaire des départements.

14 - Le Conseil Général. Territoires, juin 88, n° 289.

L'existence des 3 échelons de collectivités territoriales, commune, département et région, suscite un débat. L'échelon département est régulièrement remis en cause, nous avons sélectionné quelques articles parus à ce sujet :

- 15 -BONNO, Bernard. Vers la disparition des départements, modification du découpage territorial. Territoires, janvier-février 1990, n° 304-305. p 37-39.
- 16 GONTCHAROFF, Georges. Vers une nouvelle organisation territoriale de la République. <u>Territoires</u>, avril 90, n° 307. p. 9-16.
- 17 BONNO, Bernard. Contre le département. ARRECKX, Maurice. Pour le département. Le Monde. 26-27 Mars 1989.
- 18 KUKAWKA, Pierre. Repenser la décentralisation. <u>Le Monde</u>, 26-27 Mars 1989.
- 19 Le département est obsolète, interview de Pierre MAZEAUD. <u>Le Monde</u>, 21-22 octobre 1990.
- 20 LANCELOT, Alain et PERCHERON, Annick. Les Français préfèrent la région au département. Le Monde, 2-3 décembre 1990.

3) L'INTERCOMMUNALITE ET DEVELOPPEMENT DU MILIEU RURAL.

Sujet à l'ordre du jour et posant le problème des relations entre le département et l'intercommunalité, le département et le milieu rural.

21 - MARTIN, Samuel et NOVARINA, Gilles. La décentralisation : décentralisation et intercommunalité. Paris : Syros, 1988. 250 p.

- 22 GONTCHAROFF, Georges. Coopération intercommunale : les propositions de la commission Barbier. <u>Correspondance municipale</u>, 1988, n° 285. p. 21-30.
- 23 GONTCHAROFF, Georges. L'intercommunalité dans la loi d'amélioration de la décentralisation. <u>Correspondance municipale</u>, 1988, n° 285. p. 33-43.
- 24 L'avenir du milieu rural : Perpignan, 28 août 1983-1er septembre 1983. Animer, novembre-décembre 1983, n° 62-63.
- 25 La fin du déclin rural. Territoires, mars 1990, n° 306.
- 26 BONREPAUX, A. et BRIANE, J. L'enjeu rural de la coopération locale. <u>Le Monde</u>, 10 décembre 1990.
- 27 Technopole et monde rural, entretien avec G. FRECHE. <u>Le Monde</u>, 21-22 avril 1991.

II - POLITIQUE CULTURELLE ET DECENTRALISATION CULTURELLE

A - ETUDES D'ENSEMBLE ET OUVRAGES DE BASE

- 28 -CHAZEL, François (dir.). **Pratiques culturelles et politiques de la culture**. Bordeaux : MSH Aquitaine, 1990. 194 p.
 - Ensemble de communications prononcées lors d'une Table ronde sur "le phénomène culturel en Aquitaine". Textes théoriques sur la sociologie de la culture, les politiques publiques... et illustration au travers de la présentation de la politique culturelle menée en région Aquitaine.
- 29 -DUBOIS, Geneviève. **De l'évaluation des politiques publiques à l'évaluation des politiques culturelles.** Mémoire : DESS : Direction de projets culturels : Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1989. 88 p. + annexes.

30 -CONSEIL DE L'EUROPE. La politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation. Paris : La Documentation Française, 1988. 394 p.

Dans le cadre d'un programme du CONSEIL DE L'EUROPE, d'évaluation des politiques culturelles des pays membres de la CEE, cet ouvrage évalue et analyse l'action du Ministère de la Culture en France depuis sa création. Il contient une bibliographie très riche d'ouvrages consultables au centre de documentation du Département des études et de la prospective.

- 31 -MINISTERE DE LA CULTURE. Atlas du changement culturel : la nouvelle géographie culturelle de la France 1981-1986. Mâcon : Ed. W, 1986.
- 32 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction de l'administration générale et du développement. Economie et culture. 4ème conférence internationale sur l'économie de la culture, Avignon 12-14 mai 1986.
 - Vol. 1, Les outils de l'économiste à l'épreuve.
 - Vol. 2, Culture en devenir et volonté publique.
 - Vol. 3, Industries culturelles.

Paris: La Documentation Française, 1987, 1988, 1989.

33 - MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. La décentralisation culturelle et politique culturelle des collectivités territoriales : bibliographie : 1982-1987. Paris : DEP, 1987. 82 p.

Recense tous les ouvrages ou articles publiés sur la décentralisation culturelle des collectivités territoriales depuis 1982, date de la première loi sur la décentralisation.

- 34 MENY, Yves. Les politiques des autorités locales. in Traité de science politique (publié sour la dir. de Madeleine GRAWITZ et de Jean LECAT). Tome 4 Les politiques publiques, p. 423-465. Paris : PUF, 1985.
- 35 MORIN, Yves et PARADON, Michèle. De la culture en tous ses états. Les relations en matière culturelle entre l'Etat et les collectivités territoriales. Reims : UER Droit-Sciences Eco., 1984. 352 p. + annexes.
- 36 RENARD, Jacques. L'élan culturel. La France en mouvement. Paris : PUF, 1987. 227 p.
- 37 RIZZARDO, René. La décentralisation culturelle. Paris : La Documentation Française, 1990. 129 p.
- 38 SAEZ, Guy. Les politiques de la culture. in Traité de science politique. Tome 4 Les politiques publiques, p. 387-422. Paris : PUF, 1985.
- 39 THOENIG, Jean-Claude. L'analyse des politiques publiques. in Traité de science politique. Tome 4 Les politiques publiques, p. 160. Paris : PUF, 1985.

* Colloques. Séminaires

(Classés par ordre chronologique)

- 40 Décentralisation et culture : Actes des Journées Nationales 24-28 septembre 1984 Reims. Les cahiers de l'Administration territoriale, 1985, n° 8.
- 41 PONTIER, Jean-Marie. Décentralisation et action culturelle : Colloque des 2 et 3 mai 1985, Clermont-Ferrand. in Université de Clermont-Ferrand : CRERAL (cahiers de droit public), p. 373-396.
- 42 Perspectives de la décentralisation culturelle : Actes du colloque organisé par France Forum les 10 et 11 janvier 1985. France Forum, septembre 1985, n° 221-222. p. 29-57.
- 43 -WALLON, E. La décision culturelle dans les collectivités territoriales, coopération et complémentarité dans les politiques culturelles territoriales. Colloque de Toulouse, 22-23 octobre 1987. Rapport de synthèse.
- 44 Evaluation des politiques culturelles territoriales: actes du séminaire organisé par l'ANFIAC, en collab. avec le Département des études et de la prospective du Ministère de la Culture, Annecy, 4 et 5 décembre 1987. Paris : ANFIAC, 1988. 35 p.
- 45 Recherche évaluation dans les politiques culturelles : Actes du séminaire de Grenoble, 13-14 juin 1989, Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, 1990.
- 46 Approches de la production culturelle territoriale. Actes des journées d'étude du GRICC, 16 et 17 octobre 1989, Toulouse. Toulouse : GRICC, 1989. 185 p.

* Articles

(classés par ordre chronologique de parution).

- 47 Culture et décentralisation. Communes de France, , n° 200. ?
- 48 L'Etat dans toutes ses cultures : Culture et Région ?. <u>Silex</u>, 1982, n°22. (articles de Guy SAEZ, Cécil GUITART et al.).
- 49 -MARI, Paul. Culture et transfert de compétences ou transfert de tutelle. Correspondance municipale, juin 1985, n° 269, p. 33-36.
- 50 RIZZARDO, René. La décentralisation culturelle. <u>Après demain</u>, février 1986, n° 281.

- 51 Nouveaux territoires pour la culture. <u>Dialogue pour la culture et la communication</u>, 2 Tr. 1986, n° 6.
 - Contient notamment un article de Jean-Jack QUEYRANNE sur "Les initiatives culturelles et le développement local".
- 52 VILLIERS, Philippe (de). La fin de la culture d'Etat. <u>La Revue des deux</u> mondes, octobre 1986. p. 22-29.
- 53 La culture est devenue un enjeu. <u>La Gazette des communes</u>, novembredécembre 1987. p. 42-44.
- 54 -Les industries de la culture. <u>Le Monde, Série Dossiers et Documents,</u> novembre 1988, n° spécial.
- 55 L'espace du local. Politix, octobre-décembre 1989, n° 7-8. 178 p.
- 56 Culture et collectivités : l'état des lieux. L'Evènementiel, 15 mai 1990.
- 57 Les territoires incertains du local. Cahiers du LERASS, octobre 1990, n° 21.
- 58 Dossier Culture et Territoires. Lettres de la DATAR, janvier 1991, n° 130. 4 p.

B - ETUDES SUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1) LES DEPARTEMENTS

59 - MENGIN, Jacqueline et LEPAGE, Jacques. Le rôle culturel du département. Paris : La Documentation Française, 1987. 230 p.

A travers une enquête approfondie auprès de 4 départements, Calvados, Creuse, Drôme et Savoie, définition d'une politique culturelle départementale et de ses objectifs principaux qui sont la solidarité inter-départementale : l'accès de la culture au plus grand nombre et l'identité départementale à travers des actions de mise en valeur du patrimoine ou des opérations de prestige.

60 - MENGIN, Jacqueline. Le rôle des départements dans le développement de l'action culturelle. Nîmes : Comité départemental de la culture du Gard, DEP, 1988. 38 p.

Etude complémentaire du rôle culturel du département. Cette étude analyse deux points plus précis : le rôle de l'intercommunalité et le rôle de la culture comme moteur de développement.

- 61 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. Les Départements et l'action culturelle : rencontre nationale du Palais du Luxembourg, 8 et 9 avril 1987 : compte-rendu établi par Pierre MOULINIER, Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective. Paris : La Documentation Française, 1987. 150 p.
 - Première d'une série de rencontres organisées par l'Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados (ODACC). C'est à la fois une rencontre des différentes structures départementales d'action culturelle et une réflexion sur le rôle et les moyens du département en matière culturelle.
- 62 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. Rencontres départements et culture : départements et communes, les enjeux d'un nouveau dialogue, Palais du Luxembourg, 15-16 novembre 1988. Nîmes : Comité départemental de la culture du Gard, DEP, 1988. 105 p.
 - Illustration des propos de Jacqueline MENGIN (60) à travers la présentation de différentes expériences.
- 63 Office départemental d'action culturelle du Calvados. L'ODDAC a 10 ans : bilan d'activités et orientations : 1981-1991. Caen : ODDAC, 1991. 28 p. + annexes.
- 64 PEREZ, Jean-Paul. Le Festival départemental : Gironde, Hérault, Val de Marne : 3 cas de manifestations culturelles des Conseils Généraux. Mémoire: DESS : IEP Grenoble II, 1988.
- 65 Assises de la Culture : Conseil Général de la Drôme : 8 décembre 1990. Valence : Conseil Général de la Drôme, 1990. non paginé.
- 66 Colloque : Les départements, le livre, et la lecture, le 28 mars 1991 au Sénat. Le Kremlin-Bicêtre : Idéal Télématique, 1991. 22 p.
 - Colloque organisé avec l'appui de l'assemblée des Présidents de Conseils Généraux. Une vingtaine de communications présentent des actions de développement de la lecture dans différents départements.
- 67 -Les départements et la culture : un bilan... des expériences. <u>Conseils Généraux de France</u>, février 1985, n° 24-25. p. 15-30.
- 68 Les départements et l'action culturelle. <u>Départements et communes</u>, mai 1987, n° 30. p. 58-61.
- 69 Départements et culture. <u>Départements et Conseils Généraux de France</u>, juillet-septembre 1987, n° 3. p. 34-61.
- 70 Les conventions signées entre le Ministère de la Culture et les Conseils Généraux en 1987. <u>Transversales</u>, mars 1988, p. 13-32.

- 71 Le rôle culturel des départements et des régions. <u>Développement culturel</u>, novembre 1988, n° 77. 6 p.
- 72 Département et commune, deux partenaires d'une véritable décentralisation culturelle. Le quotidien du maire, novembre 1988, n° 296. p. 1.
- 73 A la recherche d'un nouveau partenariat Etat/Département. 59ème congrès des présidents des Conseils Généraux. <u>La Gazette des communes</u>, 17-30 novembre 1989. p. 38-41.
- 74 Assemblée des Présidents des Conseils Généraux. Les départements et la vie culturelle. <u>Départements et communes</u>, janvier 1991. p. 20-23.
- 75 Calvados : la vraie décentralisation culturelle. <u>La Gazette des communes</u>, 14 janvier 1991, p. 25.

2) LES VILLES

- 76 -BEAUNEZ, Roger. Politiques culturelles et municipalités : guide pour l'action, recueil d'expériences. Paris : Les Editions ouvrières, 1985. 260 p.
- 77 FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Philippe. Le jeu du catalogue : les contraintes culturelles des villes. Paris : Documentation Française, 1984. 153 p.
 - Enquête sur 3 villes : AMIENS, MONTPELLIER, RENNES, et analyse des politiques culturelles de ces 3 municipalités.
- 78 SCHMERZ, T. La culture comme moyen de développement économique ?. Paris : C.N.F.P.T., Recherche et développement, 1988. 112 p.
 - Une enquête effectuée auprès de 5 villes, AUXERRE, CALAIS, BOURG-EN BRESSE, NIMES et MULHOUSE, permet d'étudier les relations entre culture et économie.
- 79 Les politiques culturelles municipales : éléments pour une approche historique. Cahiers de l'IHTP, septembre 1990, n° 16.
 - Contient une bibliographie très riche.
- 80 Dossier : les villes au rendez-vous de la culture. <u>Départements et communes</u>, septembre 1985, p. 32-52.
- 81 Coopération : 45 maires ruraux parient sur l'intelligence. <u>La Gazette des communes</u>, mars 1988, p. 21-22.
- 82 Quatorze années de conventions culturelles. <u>Le Quotidien du maire</u>, décembre 1988, n° 309.

- 83 GILSON, B. La politique culturelle des villes moyennes. <u>Territoires</u>, avril 1989.
- 84 Communes pour la culture, trente ans de décentralisation culturelle. <u>La Gazette des communes</u>, 1er avril 1991. p. 18-19.
- 85 S'investir dans la culture. La Gazette des communes, 8 avril 1991. p. 18-22.

3) LES REGIONS

- 86 QUEYRANNE, Jean-Jack. Les régions et la décentralisation culturelle : les conventions de développement culturel régional. Paris : Documentation Française, 1982.
- 87 FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Philippe. La décentralisation culturelle au service des régions. Paris : Ministère de la culture, service des études et des recherches, 1984. 46 p.
 - Enquête sur l'impact des conventions de développement culturel régional.
- 88 GUDIN DE VALLERIN, Gilles. Le Conseil Régional de Bourgogne et sa politique pour le livre et les bibliothèques. Mémoire : DESS : Direction de projets culturels : Institut d'études politiques de Grenoble : 1988. 184 p.
- 89 HINGE, Patrick. Régions : les conventions de développement culturel. Regards sur l'actualité, mars 1983. p. 31-37.
- 90 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. La politique culturelle en région : bilan de la législature 1981-1985. Paris : Ministère de la Culture, Direction du développement culturel, 1986. 52 p.
 - Bilan des actions menées dans chacune des directions régionales des affaires culturelles.
- 91 BEAUNEZ, Roger et GUITARD Cécil. L'expérience de la région Rhône-Alpes. La lecture au rendez-vous de la décentralisation. <u>Correspondance municipale</u>, 1985, n° 257-258. p. 18-20.
- 92 La politique culturelle régionale. <u>Dialogues pour la culture et la communication</u>, 1er Tr. 1986, n° 4-5.
- 93 Les régions et la culture. <u>revue française de droit administratif</u>, juil-août 1986. p. 555-567.
- 94 Revue HEXAMERON. 20 numéros parus. Magazine culturel, dossiers concernant les régions.

C - ETUDES SUR LES DIFFERENTS PARTENAIRES CUL-TURELS

(La plupart des références étant des articles, le classement est chronologique dans chaque domaine).

1) LE LIVRE

- 95 YVERT, Louis. **Décentralisation et bibliothèques publiques** (Bibliothèque des collectivités territoriales) : rapport au Directeur du Livre et de la Lecture, établi par un groupe de travail présidé par Louis YVERT, Inspecteur général des bibliothèques. 1984.
- 96 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction du Livre et de la Lecture. **Objectif Lecture**. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1989.
- 97 -FROISSARD, Nathalie. Lecture publique et décentralisation. <u>Correspondance municipale</u>, 1985, n° 257-258. p. 4-9.
- 98 BRIAND, Gérard. Plans départementaux de développement de la lecture. Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t. 30. p. 294-297.
- 99 Bibliothèque centrale de prêt de Saône-et-Loire. Départementalisation de la B.C.P. <u>Trublion</u>, 1985-1986, n° 11-12-13-14. 57 p.
- 100 BONY, Françoise. La décentralisation à l'examen des bibliothécaires et des élus. Livres-Hebdo, 1988, n° 9, p. 92-96.
- 101 Développement de l'intercommunalité en matière de lecture publique dans le département de Saône-et-Loire : convention culturelle entre l'Etat et le Conseil Général : 25 novembre 1987. Transversales, 30 mars 1988, n° 3.
- 102 DOUBROFF, Olivier. **Bibliothèques intercommunales**. Conseil Général de Saône-et-Loire : Mâcon, 1988. 110 p. + annexes.
- 103 BEGHAIN, Patrice. Décentralisation et transfert de compétences. <u>Bulletin des bibliothèques de France</u>, 1990, n° 1. p. 18-20.
- 104 DELAFOSSE, Michel. Pour en finir avec le transfert des B.C.P. <u>Bulletin de bibliothèques de France</u>, 1990, n° 1. p. 48-49.
- 105 Colloque national "Vivre en Livre", pour un développement du livre et de la lecture en milieu rural. 23-24 février 1990, Dijon. <u>Animer</u>, 1990, n° hors série. 80 p.

Colloque organisé à l'initiative de la Fédération nationale des foyers ruraux et des associations de développement et d'animation du milieu rural. Comptes-rendus d'expériences, réflexion sur la décentralisation, la composition de la population rurale et le développement de la lecture.

106 - Milieu rural et bibliothèques. Transferts, 1er trimestre 1991, n° 12. 27 p.

Revue de l'association de coopération ABCD - Poitou-Charentes.

2) LA MUSIQUE

- 107 L'enseignement musical et les collectivités locales. <u>Départements et communes</u>, Paris, 1985, n° 7. p. 54-55.
- 108 -ASSOCIATION NATIONALE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX A LA MUSIQUE ET A LA DANSE. **Musique et danse : les politiques des départements** : actes du colloque, Sénat, novembre 1998, Paris : CENAM, 1989. 121 p.

C'est un ouvrage de base pour les politiques culturelles départementales en matière de musique et de danse. Il aborde les relations entre le département et les autres collectivités territoriales, les structures de développement culturel et les modes de financements. Il contient la seconde enquête nationale sur les politiques départementales en faveur de la musique et de la danse.

109 -BRUNET, A. Commune, département et vie musicale. <u>Cahiers du CFPC</u>, N° 9. ?

3) LE CINEMA

- 110 Colloque national "Cinéma et collectivités territoriales", 2-3 décembre 1988. Informations - FNCC, juin 1989, n° 96. 32 p.
- 111 Cinéma, bilan et avenir. <u>Lettre d'information</u>, 12 février 1990, (supplément au n° 276). 4 p.
- 112 Les villes au secours du cinéma. <u>La Gazette des communes</u>, 4-17 mai 1990. p. 55-57.

4) LE PATRIMOINE

- 113 Les musées français en 1988. <u>Développement culturel</u>, mars 1991, n° 90. 6 p.
- 114 Pour une décentralisation culturelle : la conservation départementale des musées : avantages et inconvénients. <u>Vie départementale et régionale</u>, juin 1988, n° 48.

115 -Dossier sur les archivistes. <u>La Gazette des communes</u>, 18 février 1991. p. 18-24.

5) DIVERS

- 116 Le monde rural remis en culture ? Pour, mai-juin 1985, n° 101.
- 117 Actes du colloque "Imaginaire artistique, imaginaire politique", culture et cité, créer et construire. Albi, 29-30 janvier 1988. Cosmopolitiques, janvier 1989, n° spécial. 143 p.
- 118 Tourisme et culture, main dans la main. <u>Gazette des communes</u>, 3-16 avril 1989, p. 30.
- 119 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. **Activité des établissements d'action culturelle**, saison 1987-1988. Paris : DEP, 1989. 17 f.
- 120 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. **Activité des établissements d'action culturelle**, saison 1988-1989. Paris : DEP, 1990. 13 f.

III - LES MOYENS ET LE PUBLIC

A - LES MOYENS

- 121 -MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. La coopération des collectivités publiques dans le financement de l'action culturelle : des financements croisés aux financements conjoints : synthèse des trois rencontres de Caen, Reims et Bordeaux, par Pierre MOULINIER et René RIZZARDO, Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective. Paris : DEP, mai 1988. 25 p.
- 122 BONNET, Lydie et TIMBART, Odile. Dépenses culturelles des départements en 1975, Paris : La Documentation Française, 1980. 2 tomes.

- 123 LEPHAY, Catherine. Les dépenses culturelles des départements en 1978. Paris : Ministère de la Culture, Service des études et recherches, 1983. 48 p.
- 124 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction du développement culturel. Les dépenses culturelles des villes françaises en 1981. Paris : La Documentation Française. 2 volumes.
- 125 Les dépenses culturelles des villes ont triplé de 1978 à 1984. <u>Développement culturel</u>, mars 1986, n° 65. p. 1-2.
- 126 Le budget culturel des départements a triplé de 1978 à 1984. <u>Développement culturel</u>, mars 1986, n° 65. p. 3-4.
- 127 Les dépenses culturelles des régions. <u>Développement culturel</u>, février 1988, n° 73. 6 p.
- 128 Les dépenses culturelles des collectivités locales en 1987. <u>Développement culturel</u>, juillet 1989, n° 81. 6 p.
- 129 Evolution des dépenses culturelles des communes. <u>Développement culturel</u>, mai 1990, n° 85. 6 p.
- 130 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. **Journées d'étude sur le financement public des enseignements artistiques**, Toulouse, 18-19 avril 1989. Paris : DEP, 1990.
 - Contient les dépenses culturelles pour les enseignements artistiques département par département.
- 131 -Avignon 1989 : les partenaires et les outils du développement culturel. Dialogues pour la culture et la communication, novembre 1989, n° 18-19.
 - Contient des communications sur les relations entre le Ministère de la Culture et ses différents partenaires, le choix et les règles de financement des projets culturels, l'évaluation des politiques culturelles...

B - LE PUBLIC

- 132 CHARTIER, Anne-Marie et HEBRARD, Jean. **Discours sur la lecture** (1880-1980). Paris : BPI, Service des études et de la recherche, 1989. 525 p.
- 133 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. **Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989**. Paris : la Documentation Française, 1990. 243 p.

- 134 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. Les pratiques culturelles des Français 1973-1989. Paris : La Découverte, La Documentation Française, 1990.
 - Analyse comparative des 3 enquêtes de 1973,1981 et 1989.
- 135 -MAJASTRE, J.O. La culture en archipel. Pratiques culturelles et mode de vie des jeunes en situation d'apprentissage précaire. Paris : Documentation Française, 1986.
- 136 POULAIN, Martine (Dir.). Pour une sociologie de la lecture : lecture et lecteurs dans la France contemporaine. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1988. 241 p.
- 137 Direction régionale des affaires culturelles de Picardie. **Pratiques cultu-** relles des jeunes en Picardie. Amiens : DRAC, 1990.
 - Etude régionale faite à l'initiative de la DRAC sur les jeunes de la région (15-25 ans); permet d'avoir une vision plus rapprochée que l'étude nationale. On peut noter que les résultats diffèrent parfois de l'étude nationale, notamment pour la lecture.
- 138 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. **Actions culturelles en faveur de la petite enfance**. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1989.
- 139 Les pratiques culturelles des ruraux. <u>Développement culturel</u>, févier 1985, n° 61. 6 p.
- 140 Les publics du théâtre en 1987. <u>Développement culturel</u>, juillet 1987, n° 70. 6 p.
- 141 Les pratiques culturelles des personnes âgées. <u>Développement culturel</u>, juin 1990, n° 86. 6 p.
- 142 Les Français et la musique. <u>Développement culturel</u>, juin 1990, n° 87. 6 p.
- 143 Les 10-14 ans et le cinéma. Développement culturel, mars 1991, n° 89. 6 p.
- 144 Vers de nouveaux publics : le livre et la lecture. <u>Lettre d'information</u>, 1991, supplément au n° 300. 12 p.
 - La Direction du Livre et de la Lecture fait le point sur ses actions en faveur des nouveaux publics : Petite Enfance, Lutte contre l'illettrisme, Hôpitaux, Prisons...

ANNEXE I

ENTRETIEN AVEC LES ELUS DEPARTEMENTAUX (questions à poser au cours de l'entretien)

- 1. Depuis quand exercez-vous votre mandat?
- 2. Depuis la décentralisation, pensez-vous que le département peut jouer un rôle culturel ?
- 3. Si oui, le département joue-t-il déjà un rôle culturel avant la décentralisation et lequel ?
 - 4. Si la réponse est négative, pourquoi?
 - 5. Comment définiriez-vous le rôle culturel du département ?
 - 6. Quelles sont à votre avis les priorités ?
- 7. Comment conciliez-vous le rôle des établissements culturels du département et celui d'associations ou structures ?
- 8. Quels sont les moyens qui sont pour vous indispensables à la mise en oeuvre d'une politique culturelle ?
- 9. Pensez-vous qu'un service culturel est important pour un département ?
 - 10. Si oui, quel est son rôle?
 - 11. Si non, pourquoi?
 - 12. Que pensez-vous du partenariat avec l'Etat ?
 - 13. Quel type d'aide trouvez-vous auprès de la DRAC?
- 14. Comment envisagez-vous les responsabilités de chaque collectivité territoriale ?
- 15. Pensez-vous qu'il est important qu'il y ait une coordination entre les différents échelons ?
- 16. Pensez-vous que l'intercommunalité peut exister dans le domaine culturel ?
- 17. Pensez-vous que la décentralisation culturelle doit être développée et si oui, pourquoi et comment ?
- 18. Pensez-vous qu'une politique culturelle s'intègre dans une politique globale ou qu'elle est indépendante ?

ANNEXE II

ENTRETIEN AVEC LE(S) ELU(S) DU CONSEIL REGIONAL

- 1. Depuis quand exercez-vous votre mandat?
- 2. Depuis la décentralisation, pensez-vous que le Conseil Régional doit avoir une politique culturelle ?
 - 3. Si oui, quel est son rôle, quelles sont les priorités ?
- 4. Comment envisagez-vous les relations avec les autres collectivités territoriales ?
 - 5. Pensez-vous qu'un lieu de concertation est nécessaire ?
- 6. Pensez-vous que la décentralisation culturelle doit être développée et si oui, pourquoi et comment ?

Les réponses à ces deux questionnaires orienteront les entretiens avec le responsable administratif ou le responsable du service culturel.

ANNEXE III

ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS CULTURELS

- 1. Quel est votre statut ou votre fonction?
- 2. Depuis quand l'exercez-vous?
- 3. Quelle est votre activité?
- 4. La décentralisation a-t-elle eu un effet sur votre activité ?
- 5. Si oui, laquelle?
- 6. Pensez-vous que la décentralisation culturelle doit être développée ?
- 7. Pensez-vous vous inscrire dans une politique culturelle départementale ?
 - 8. Participez-vous à l'élaboration de cette politique ?
 - 9. Pensez-vous appartenir à un réseau culturel départemental?
 - 10. Si oui, de quelle manière cela se traduit-il?
 - 11. Si non, pensez-vous que cela devrait être mis en place?
- 12. Quel rôle l'Etat doit-il jouer dans le cadre de la décentralisation culturelle ?

